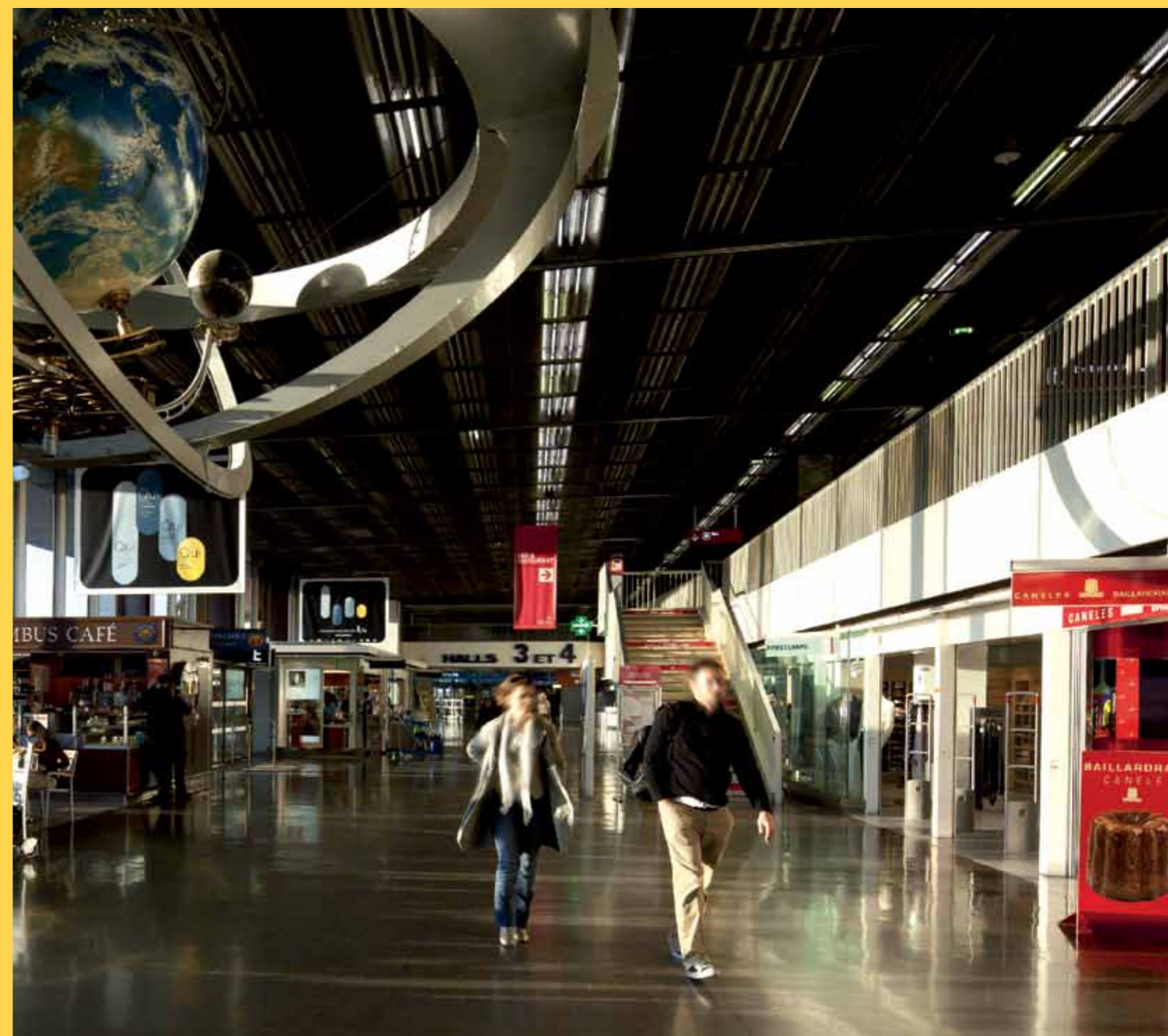


L'emploi à l'aéroport Paris-Orly Recensement 2010



L'emploi 2010

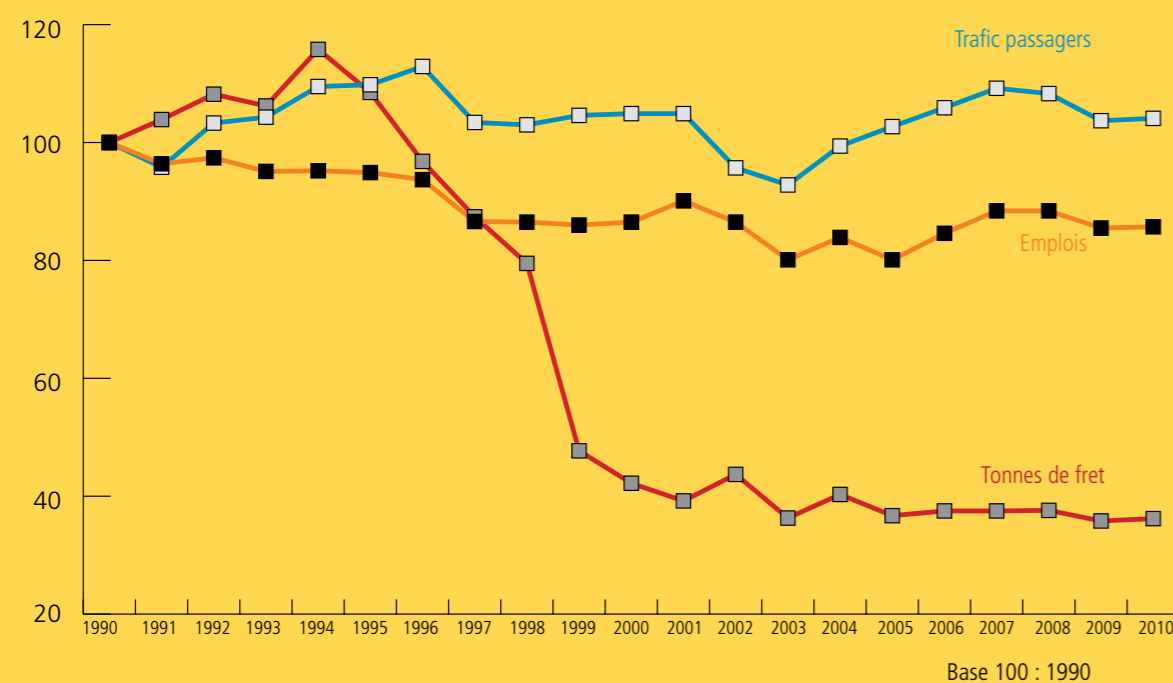
L'année 2010 marque une pause tant pour le trafic des passagers que pour le volume global des emplois directs de l'aéroport Paris-Orly. En effet, les 25,2 millions de passagers accueillis à l'arrivée et au départ de l'aéroport sont à comparer aux 25,1 millions de l'année 2009, ce qui représente une hausse de 0,4 %. Quant au trafic de fret, il n'a pas connu une croissance forte comme celui de Paris-CDG : il a affiché une diminution annuelle de 1,8 % en raison de la forte baisse du fret postal.

En 2010, la population des actifs travaillant à l'aéroport Paris-Orly est restée stable comme le trafic des passagers.

Traffic	Année 2010	Variation 2010/2009
Passagers commerciaux (en millions)	25,2	0,4 %
Fret et poste (en milliers de tonnes)	102,6	-1,8 %
Mouvements d'avions	215 645	-2,2 %

Emploi	Année 2010	Variation 2010/2009
Nombre d'emplois	26 745	0,2 %

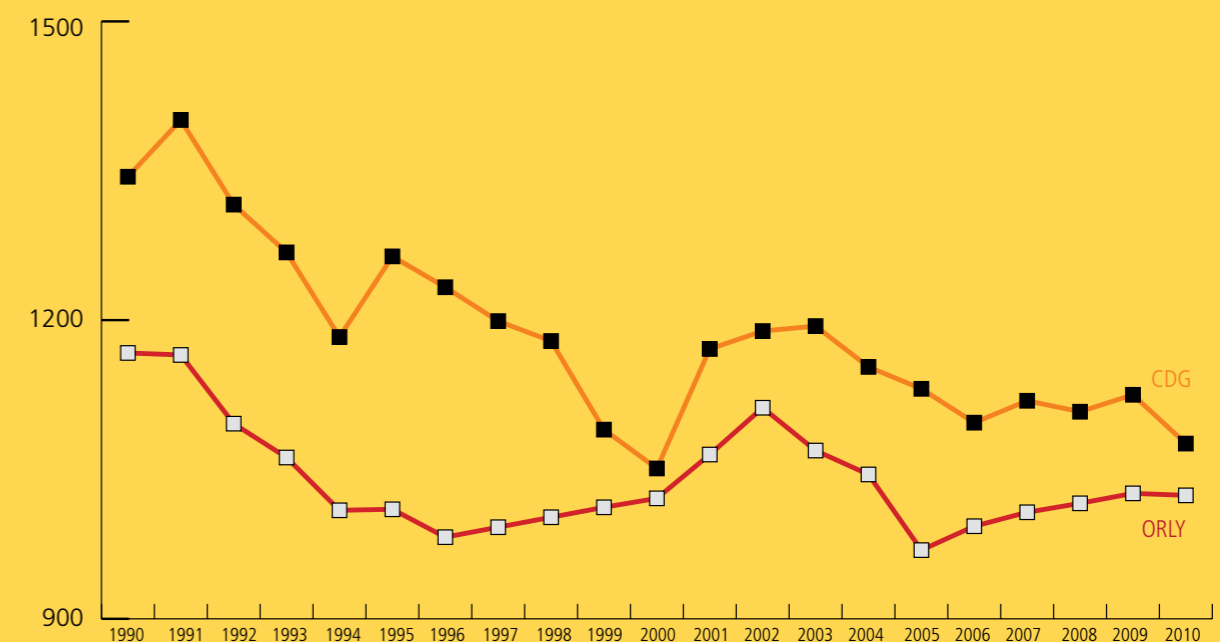
Évolution de l'emploi et du trafic passagers et fret de 1990 à 2010



Au cours des 20 dernières années, l'emploi a progressivement décliné en raison du transfert des activités tout cargo d'Air France à l'aéroport Paris-CDG à la fin des années 90. En moyenne, le trafic des passagers a connu une faible croissance annuelle.

L'impact socio-économique de l'aéroport Paris-Orly peut être illustré par l'évolution du nombre d'emplois par million de passagers. Pour tenir compte du fret aérien, les aéroports rapportent les emplois au nombre d'unités de trafic qui s'exprime de la façon suivante : un passager et son bagage sont équivalents à 100 kg de fret. Ainsi, un million d'unités de trafic est l'addition d'un million de passagers et de 100 000 tonnes de fret.

Évolution comparative du ratio emplois par millions d'unités de trafic



Entre 1990 et 2010, le ratio emplois par million d'unités de trafic a connu sur les deux grands aéroports parisiens une tendance décroissante, même si on peut noter depuis 2005 une légère augmentation de ce ratio pour l'aéroport Paris-Orly. Cette décroissance traduit l'augmentation des gains de productivité sur la période inhérents à toute activité économique.

Méthodologie

Le recensement des effectifs effectué par l'Observatoire de l'emploi recouvre l'ensemble des établissements présents sur la plate-forme aéroportuaire ou à proximité immédiate (par exemple, la compagnie Corsair dont le siège se situe à Rungis). Une enquête annuelle est effectuée auprès de la totalité de ces établissements.

Le questionnaire a été transmis au cours du mois de mai 2010 et les informations portent sur les effectifs présents au 31 décembre 2010. 140 questionnaires ont ainsi pu être collectés, ce qui représente plus de 60 % des établissements recensés et près de 85 % de l'emploi global estimé. Les informations collectées ont été complétées par l'analyse de sources statistiques qui nous ont permis de consolider le niveau global de l'emploi aéroportuaire. Le recensement ne prend pas en compte les emplois intérimaires. De même, les emplois liés aux grands travaux sur la plate-forme aéroportuaire ne sont pas pris en compte.

Les secteurs d'activité

La répartition par secteur d'activité permet d'analyser la contribution des grandes familles d'activité aéroportuaire.

Les sept secteurs d'activités recouvrent les activités suivantes :

Transports aériens : les compagnies aériennes et la maintenance aéronautique

Services aéroportuaire : les services d'assistance en escale (en aérogare et en piste), les entreprises de manutention, de nettoyage, d'emballage des bagages, Aéroports de Paris.

Commerces – Hôtellerie – Restauration : les sociétés gérant des commerces de détail (côté ville et côté piste), les bars-restaurants, le commissariat hôtelier, les hôtels.

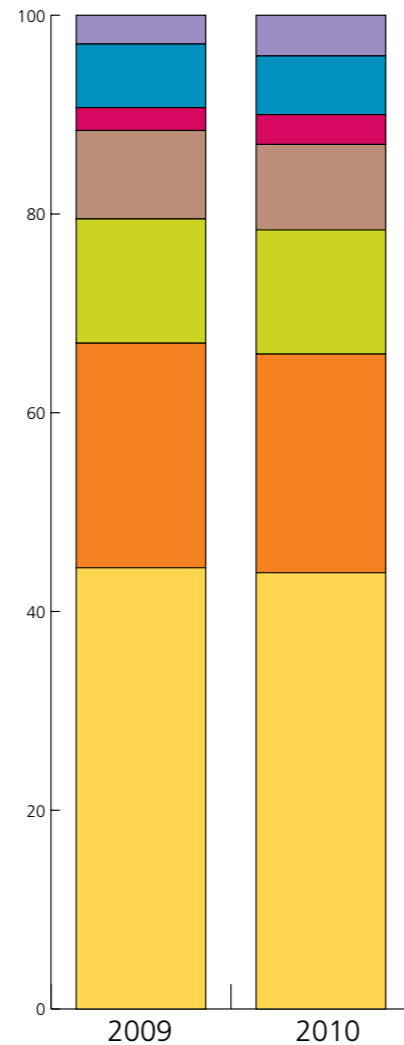
Sûreté et sécurité : les entreprises de sûreté aéroportuaire ainsi que les prestations en matière de sécurité.

Services publics : le service des douanes, la police de l'air et des frontières, la gendarmerie du transport aérien, la direction générale de l'aviation civile, la Poste.

Fret – Messagerie – Transports terrestres : les entreprises d'entreposage et logistique, les agents de fret, les sociétés de transport routier en commun de personnes.

Autres : les établissements ne figurant pas dans les 6 premiers secteurs. C'est donc une famille d'activités très hétérogène qui va de l'assurance à la maintenance en passant par les entreprises de télécommunications, les fabricants d'équipements aéronautiques.

La répartition des emplois par secteurs d'activités reste stable (en légère diminution) à l'exception du secteur Fret-Messagerie-Transports terrestres qui progresse sensiblement comme les emplois des entreprises du secteur « Autres activités ».



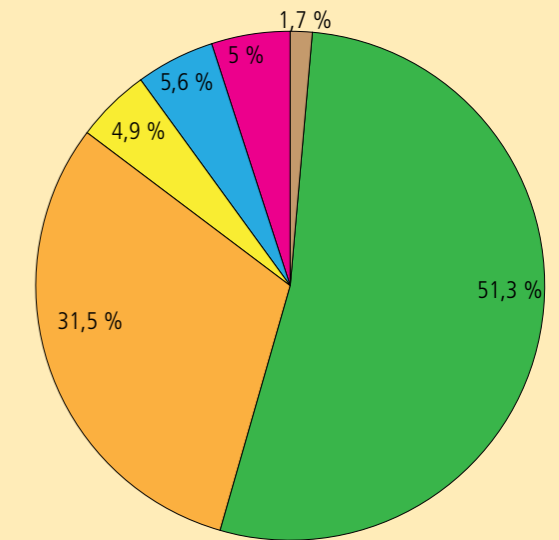
Répartition 2009 / 2010

- **Transports aériens**
44,4 % / 43,9 %
- **Services aéroportuaire**
22,6 % / 22 %
- **Commerces – Hôtellerie – Restauration**
8,9 % / 8,6 %
- **Sûreté et sécurité**
6,4 % / 5,9 %
- **Services publics**
12,5 % / 12,5 %
- **Fret – Messagerie – Transports terrestres**
2,3 % / 3,0 %
- **Autres**
2,9 % / 4,1 %

La taille des entreprises



25 établissements représentent près de 83 % de l'emploi total de l'aéroport.



- 4 établissements de plus de 1000 salariés représentent 51,3 % des effectifs
- 21 établissements de 200 à 999 salariés représentent 31,5 % des effectifs
- 9 établissements de 100 à 199 salariés représentent 4,9 % des effectifs
- 20 établissements de 50 à 99 salariés représentent 5,6 % des effectifs
- 59 entreprises de 10 à 49 salariés représentent 5,0 % des effectifs
- 90 entreprises de 0 à 9 salariés représentent 1,7 % des effectifs.

La typologie des emplois



La répartition Hommes-Femmes

La surreprésentation du sexe masculin est notable dans les secteurs d'activité Fret-Messagerie - Transports terrestres (79 % sont des hommes), des Services publics (72 %). C'est dans le secteur Sécurité-Sûreté que les femmes sont le mieux représentées.



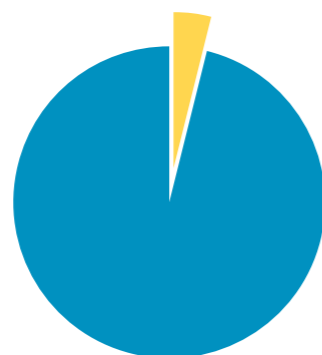
● Hommes / 67 %
● Femmes / 33 %

Base réponse : 19 979 personnes

La nature des contrats de travail

Les emplois aéroportuaires sont des emplois plutôt durables dans la mesure où ils sont essentiellement à durée indéterminée. Comme ces informations sont établies en fin d'année, il est possible que le taux de CDD soit plus élevé mais intra-annuel.

Dans les secteurs Sécurité-Sûreté et Commerces-Hôtellerie-Restaurant, la proportion de CDD est de l'ordre de 6 %.

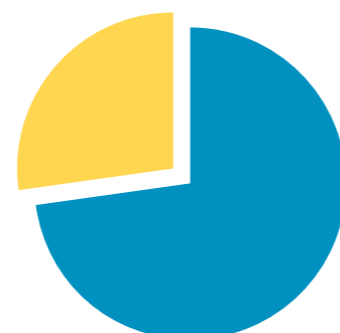


● CDI / 96 %
● CDD / 4 %

Base réponse : 19 790 personnes

Les rythmes de travail

Près des ¾ des emplois sont en horaires décalés. Ce sont les secteurs d'activité Sécurité-Sûreté, Commerces-Hôtellerie-Restaurant et Transports aériens dans lesquels ce résultat est le plus notable.

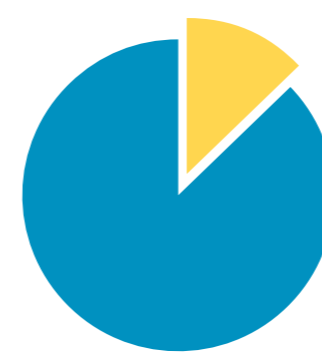


● Décalés / 73 %
● Administratif / 27 %

Base réponse : 19 375 personnes

La durée du travail

87 % des salariés sont à plein temps. La proportion de temps partiel est corrélée au taux de féminisation des secteurs d'activité.

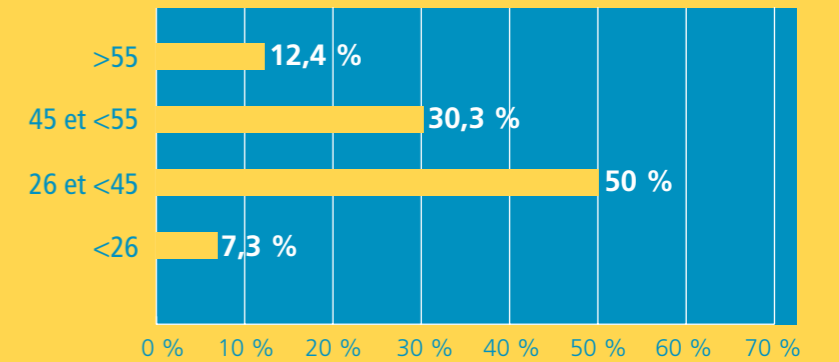


● Plein temps / 87 %
● Temps partiel / 13 %

Base réponse : 19 733 personnes

La distribution des âges

57,3 % des salariés ont moins de 45 ans. Les plus de 55 ans représentent 12,4 % de la population. La population de Paris-Orly est globalement plus âgée que celle de Paris-CDG.

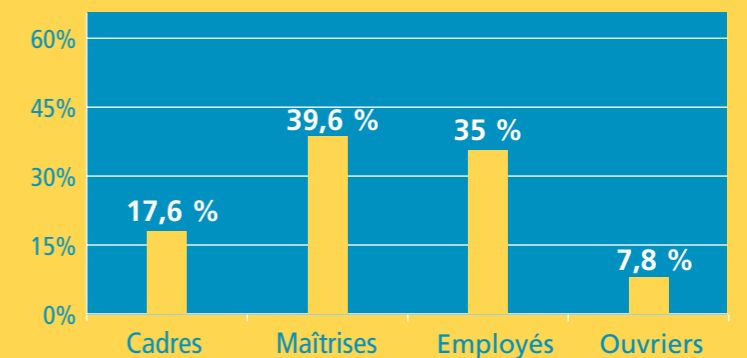


Base réponse : 19 361 personnes

La répartition par catégories socioprofessionnelles

Près de 18 % des salariés sont des cadres, ce qui peut paraître très élevé. Ce taux provient des secteurs Transports aériens (20 %), Autres (47 %) et Services publics (42 %).

Les secteurs d'activité dans lesquels la proportion d'ouvriers est la plus élevée sont le Fret-Messagerie-Transports terrestres et Services aéroportuaires qui comprend le nettoyage et la manutention.



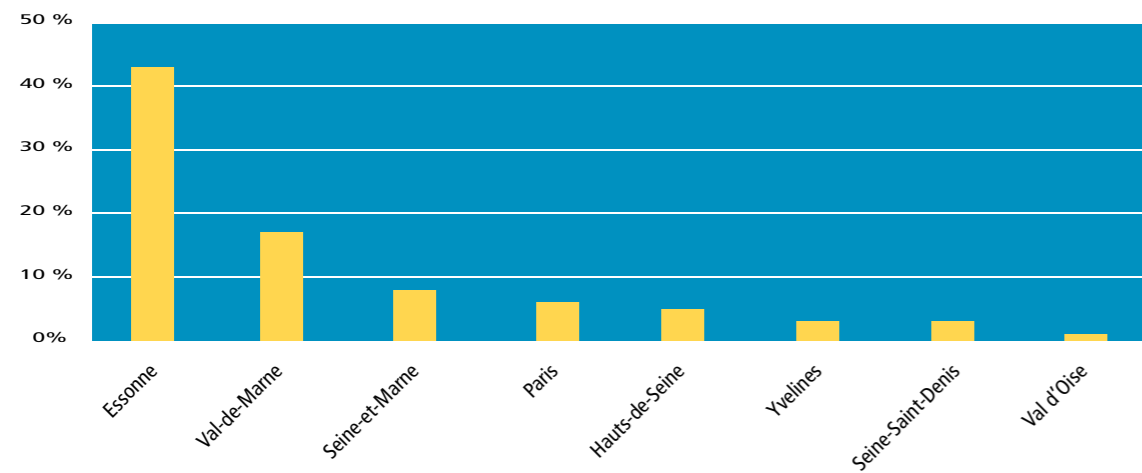
Base réponse : 19 061 personnes

Les lieux de résidence des salariés

et leurs modes de transport*

Résidence des salariés par département

L'Essonne reste le premier département de résidence avec près de 44 % des actifs devant le Val de Marne (18 %) et la Seine et Marne (9 %). Au total, 92 % des salariés résident en Ile- de-France.

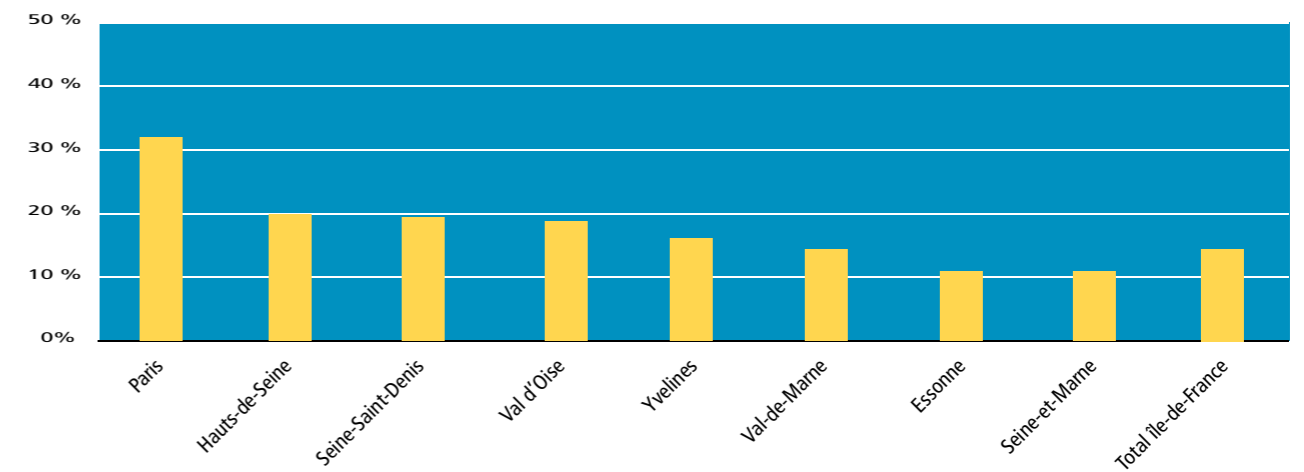


Les principales communes de résidence des deux départements d'emprise sont :

Athis-Mons, Savigny-sur-Orge, Evry et Draveil où habitent 24 % des actifs essonniers.
Orly, Villeneuve-le-roi, Vitry-sur-seine et Thiais où résident 27 % des actifs val de marnais.

Utilisation des transports en commun

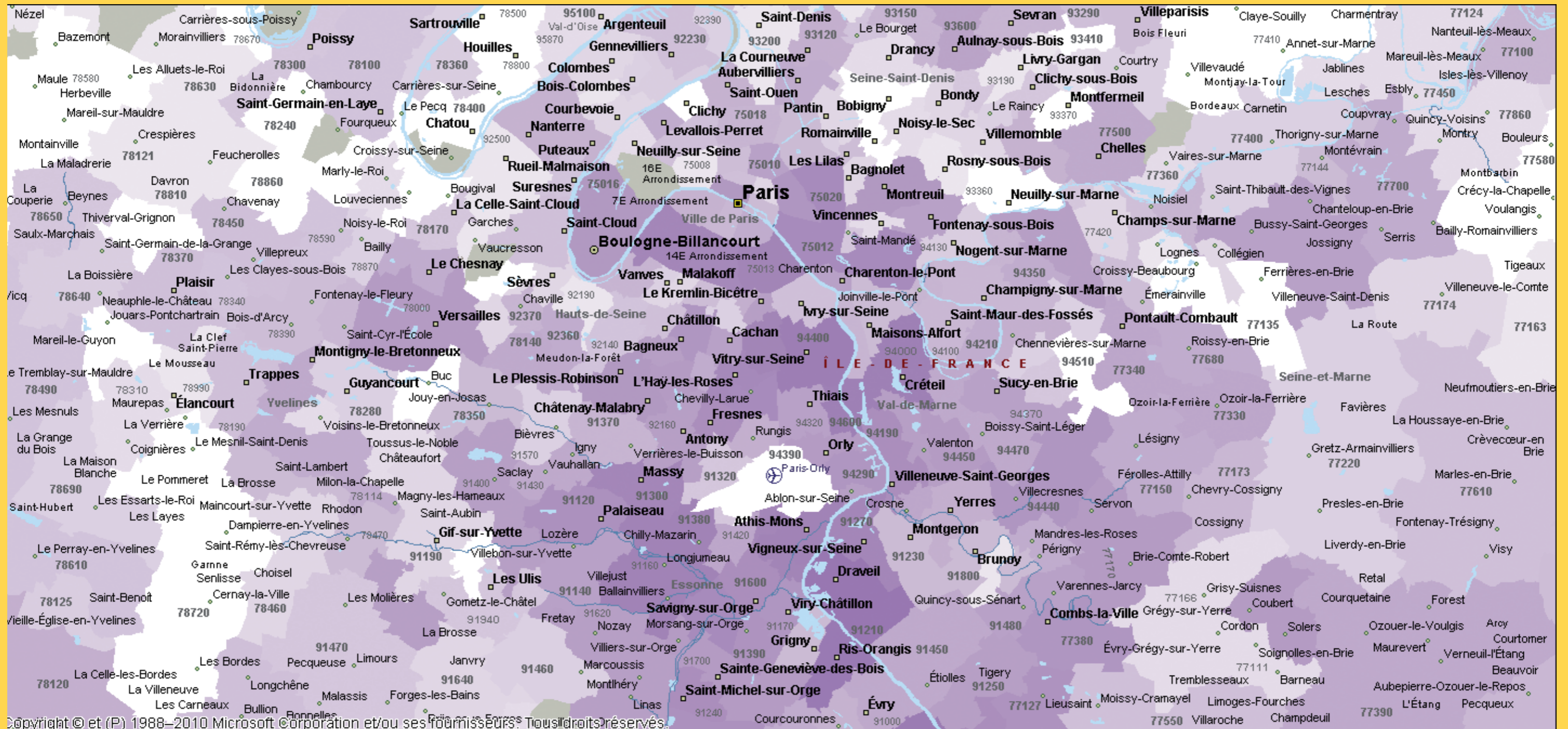
Près de 15 % des salariés viennent en transports en commun



*Données 2009



Les lieux de résidence des salariés par commune



Copyright © et (P) 1988–2010 Microsoft Corporation et/ou ses fournisseurs. Tous droits réservés.

